



PROJET D'ACCORD... LA CFE-CGC VOUS DIT TOUT

La BGPN (Branche Grand Public et Numérique) poursuit ses défis liés au Plan Stratégique du Groupe : l'expérience client, le modèle économique et la présence territoriale.

C'est dans cette perspective que la négociation du 3ème projet d'accord BGPN « Un quotidien amélioré pour les clients et les postiers en bureau de poste » a débuté il y a plus de 7 mois...

DÈS LE 3 NOVEMBRE 2022, LA CFE-CGC GROUPE LA POSTE A DÉNONCÉ LA PREMIÈRE VERSION DE L'ACCORD ...

IL FAUT REVOIR LA COPIE... LE COMPTE N'Y EST PAS ... ET POUR CAUSES :



L'ACCUEIL CLIENT :

Un effort financier pour la rénovation dans une démarche RSE (Responsabilité Sociétale et Environnementale), des bureaux de poste (espaces commercial & arrière) à laquelle les postiers seront associés.



LA MODULATION :

- Une nouvelle organisation de travail où les horaires et le planning sont adaptés en continu en fonction de l'affluence de la clientèle. Ainsi le cycle de travail des collaborateurs se trouve modifié sur un planning prévisionnel d'une durée de 3 mois.

- Un nouveau régime de travail pouvant aller de 4 à 8 semaines sur des périodes pluri-hebdomadaires avec une durée hebdomadaire de travail allant de 32H à 45H.



LA PRÉSENCE ET L'ACCESSIBILITÉ DE LA LCB & DE LA LIGNE MANAGÉRIALE :

Une souplesse, une adaptabilité de l'organisation du temps de travail qui mettent en risque l'équilibre vie privée/vie professionnelle des collègues...

Quid de l'autonomie des cadres, du respect du Forfait Jours, des repos de cycle ...



LES REPOS DE CYCLE :

Les postiers bénéficieront de 2 jours de repos par mois autour du dimanche.



UNE CLARIFICATION DU LIEU HABITUEL DE TRAVAIL :

Même si la définition du LHT est précisée, les indemnités de déplacements sont insuffisantes et doivent être déclenchées dès le 1er km. La mobilité est, à ce stade, obligatoire jusqu'à 50 km autour du LHT !



LA CFE-CGC GROUPE LA POSTE A INDIQUÉ LES LIGNES ROUGES :

Dans un contexte social bousculé, un pouvoir d'achat impacté par une inflation, une crise géopolitique, ... il est important que Le Groupe La Poste propose des mesures qui donneront confiance aux postiers et permettront de gagner en attractivité. L'adaptabilité en continue est un mauvais signal qui va conduire à la surcharge de travail des encadrants, une flexibilité des horaires et des distances de travail excessives pour les chargés de clientèle.

LE RETRAIT DU PRINCIPE DE LA MODULATION : une notion mettant en risque et qui contrevient à l'équilibre vie privée / vie professionnelle.

UN ACCORD LIGNE CONSEIL BANCAIRE : Les COBAS doivent faire l'objet d'un accord spécifique incluant les particularités de leur fonction.

L'AUTONOMIE ET LA CONFIANCE DE LA LIGNE MANAGÉRIALE A RÉAFFIRMÉ l'ouverture d'un chantier incluant l'ensemble des cadres de la ligne managériale.

LES BUREAUX INCIVILS doivent bénéficier de mesures améliorées.



JUIN 2023 ... OU EN EST-ON À CE STADE DE LA NÉGOCIATION ?

ABANDON DE LA MODULATION

DÉFINITION DU LHT & DES 4 ZONES DE MOBILITÉS :

Mobilité obligatoire zone 1 (jusqu'à 20km ou 30 min autour du LHT) avec IK dès le 1er km / Mobilité volontaire zone 2, 3 et 4 avec IK + Indemnités journalières.

RÉAFFIRMATION DU MÉTIER DE CHARGÉ DE CLIENTELE REMPLAÇANT :

400 CCR d'ici 2024 + 250 promos en 3.1

ACCOMPAGNEMENT DES AGRESSIONS GRAVES :

Nouvelle affectation dans un délai de 8 jours.

BUREAUX INCIVILS :

Doublement du budget QVT : porté à 2000 € + Journées complètes de repos hebdomadaire.

AUTONOMIE DES SECTEURS DANS L'ORGANISATION QUOTIDIENNE

RETRAIT DE LA LCB DE L'ACCORD :

Engagement d'une ouverture de chantier LCB.

CONDITIONS DE TRAVAIL DE LA LIGNE MANAGÉRIALE :

Ouverture d'une concertation

RÉNOVATION DES BUREAUX DE POSTE :

Espace commercial + espace arrière démarche RSE

**LA CFE-CGC RESTE ATTENTIVE
À LA DÉFENSE DES CADRES, AGENTS DE
MAITRISE, FORCES DE VENTE
ET À LEURS CONDITIONS DE TRAVAIL.**



| | | |
|------------------|----------------|-------------------------------|
| Dalila YOUSFI | 06 62 63 56 27 | cgclaposte.34@gmail.com |
| Delphine ROUGIER | 06 88 12 26 86 | cgc.alpes@gmail.com |
| Marjorie BUKENYA | 06 69 04 62 66 | marjoriebukenya.cgc@gmail.com |

